



Saint Pierre
de Chartreuse

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

LETTRE MUNICIPALE MAI 2022



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE,
pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr
Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 11 JUIN 2022

SOMMAIRE



- 1 - ÉDITO
- 2 - VIE MUNICIPALE
- 3 - BUDGET COMMUNAL 2022
- 10 - VIE COMMUNALE
- 12 - AFFAIRES SOCIALES
- 19 - GESTION DES DECHETS
- 23 - RETOUR SUR ...
- 24 - VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
- 28 - VIE INTERCOMMUNALE
- 29 - NUMÉROS UTILES
- 30 - OFFRES D'EMPLOIS

Stéphane GUSMEROLI



Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



Édito

Cher-e-s Chartroussin-e-s,

La construction du bâtiment de la nouvelle Maison du Parc naturel régional de Chartreuse et de l'Office de tourisme intercommunal va bientôt démarrer sur le Plan de Ville. Ce projet, qui bénéficie d'un soutien fort de tous les partenaires institutionnels du territoire (Etat, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de l'Isère), représente une étape importante dans le développement du tourisme en Chartreuse et dans l'installation pérenne du Parc à Saint-Pierre de Chartreuse. Tout en permettant de mettre à disposition des équipes du Parc de locaux de qualité pour leur travail au quotidien, il constituera un point d'accueil visible, moderne et de qualité pour l'Office de tourisme et tous nos visiteurs. La livraison du bâtiment et l'ouverture au public sont envisagées pour fin 2023. Une information détaillée sur le projet sera réalisée par la Communauté de Communes et le Parc de Chartreuse. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de l'opération. Nous nous réjouissons de l'engagement de ces travaux qui viennent concrétiser ce projet majeur pour le territoire de Chartreuse et pour notre Commune, après plusieurs années d'études et de concertation. Plusieurs scénarios ont été envisagés, certains sur d'autres communes.



En accompagnement du nouveau bâtiment, notre Commune réalisera en 2023 une nouvelle place piétonne, sous la forme d'un parvis situé directement devant l'entrée du public. Ce projet, qui est aussi soutenu par l'Etat et le Département de l'Isère, sera l'occasion de modifier la circulation sur le Plan de Ville et le stationnement, pour améliorer le confort des piétons et de tous les usagers de la place, y compris des terrasses et commerces.

Les travaux de terrassement pour le bâtiment démarreront le 13 juin 2022. La phase de préparation et d'installation du chantier débutera le 13 mai. Dans ce contexte, dès ces premières phases de travaux, à savoir début juin, la circulation sur le Plan de Ville sera modifiée : réservation d'une emprise chantier pour le bâtiment, mise à sens unique de la circulation de la rue Léon Auscher devant les commerces, déviation du trafic routier sur l'allée centrale du Plan de Ville, création d'une voie provisoire à travers l'espace vert, déplacement du marché dominical : voir schéma ci-dessous.



Nous serons présents le dimanche 15 mai à 11h30 sur le Plan de Ville (à l'emplacement du marché) pour vous présenter de vive voix le projet d'aménagement du Plan de Ville et répondre à vos questions.

Par ailleurs cette année 2022 sera l'occasion de travaux importants sur la Commune qui viendront parfois impacter la circulation et l'accessibilité à certains hameaux pendant la journée. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée, mais ces interventions sont rendues nécessaires afin d'assurer la rénovation de nos routes communales et des réseaux d'eau et d'assainissement. Des informations détaillées vous seront données via la Lettre municipale et directement dans les hameaux.



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 2 mai 2022

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Eau / Assainissement

Des contrats de délégation de service public ont été établis en 2012 entre la société SAUR et la Commune pour l'exploitation des services eau potable et assainissement collectif pour une durée de 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

Afin de disposer d'un délai supplémentaire pour définir le programme pluriannuel d'investissements, en lien avec l'exploitant, à réaliser sur les prochaines années sur le réseau d'eau potable et sur le système d'assainissement, pour définir le futur mode de gestion de ces services et mener la procédure de renouvellement de délégation de service public, le Conseil municipal a approuvé deux avenants aux contrats avec la SAUR repoussant leur échéance au 30 novembre 2022.

Soutien aux associations

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2022 :

• Charmant Som Gym	2 000 €
• Ski Nordique Chartroussin	2 500 €
• Club des Sports	2 500 €
• FF Montagne de Chartreuse	153 €
• Au Pied de la Cuche	1 000 €
• Les Endimanchés	4 500 €
• Bruits de Court	250 €
• Photosom	300 €
• Pic Livre	1 200 €
• Les Amis du Parc	200 €
• Radio Couleur Chartreuse	500 €
• Graine de Son	1 000 €
• Archinature	2 000 €
• Chartreuse Trail Outdoor	500 €
• Comité d'Animations	5 000 €
• UCC	1 500 €
• Amis de l'Œuvre d'Arcabas	500 €
• ACCA La Diane des Soms	400 €
• Les Artistes de Chartreuse	1 000 €

Travaux

Le mur de soutènement du terrain communal situé en bordure de la voie communale, route de Perquelin, a subi de fortes dégradations liées aux précipitations de la fin du mois de décembre 2021. Ce mur présente un bombement important, qui commence à empiéter sur la chaussée. Il s'avère urgent d'intervenir avant son effondrement. La solution technique envisagée consiste en la démolition du mur et la mise en place de gabions de soutènement sur fondations en béton armé. Suite à la consultation de plusieurs entreprises, le Conseil municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise Benoit MARTIN pour un montant de travaux de 30 000.00 € HT.

La succession et l'accumulation d'intenses phénomènes météorologiques sur notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse (fortes chutes de neige suivies de grosses précipitations pluvieuses) ont été à l'origine de nombreux dégâts dans la soirée du mercredi 29 décembre 2021 : destruction d'une route (route d'accès au hameau de Perquelin) en raison du débordement du Guiers Mort et qui est sorti de son lit, fragilisation de ponts en raison de l'intensité du débit des rivières et des roches qu'elles charriaient (déchaussements de pierres des ouvrages, apparition de fissures, ...), dégradation de sections de voiries et d'un mur de soutènement dues à d'importants ruissellements d'eaux pluviales et parfois glissements de terrains. Des demandes de reconnaissance en catastrophe naturelle sont en cours. Suite à ces événements climatiques, et après avoir attendu la fonte des neiges, des diagnostics ont pu être réalisés permettant d'identifier les interventions et réparations à mener. Les travaux seront à réaliser dès le printemps 2022 pour les plus urgents, et jusqu'en 2023, en fonction des capacités financières de la Commune et des subventions obtenues.

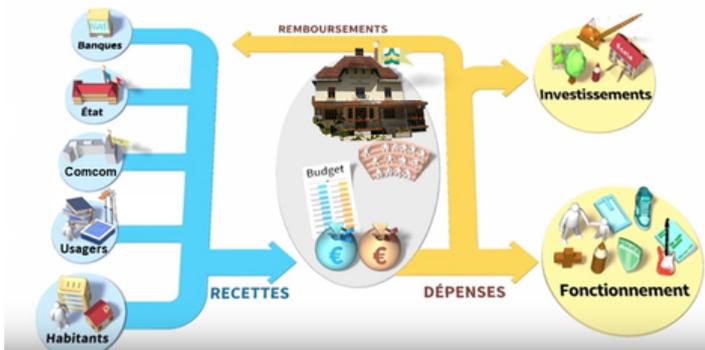
Pour ces travaux, le Conseil municipal a décidé de solliciter des financements auprès de l'Etat (30 %) et du Département de l'Isère (43 %).

Date du prochain Conseil municipal

Lundi 23 mai à 20h30



Comment s'organise un budget communal ?



Un budget est composé de recettes et de dépenses. Le budget prévisionnel d'une commune se doit d'être équilibré entre dépenses et recettes (c'est-à-dire : les dépenses doivent être égales aux recettes).

Les recettes d'une commune ont plusieurs origines :

- Les habitants par les taxes locales
- Les banques : lorsque la commune souscrit à un emprunt, la somme prêtée par la banque est une recette.
- Les dotations et les subventions accordées (par l'Etat, la Région, le Département de l'Isère, ...)
- Les usagers par le paiement des services de la commune qu'ils utilisent : piscine, bibliothèque, location, cantine, ...

Les dépenses peuvent être :

- Les remboursements d'emprunt relatifs aux emprunts déjà souscrits
- Les dépenses exceptionnelles, relatives à la création ou au renouvellement d'équipements.
- Les dépenses au quotidien : le nécessaire pour le fonctionnement de la commune et de ses services (entretien des équipements, matériel, personnel, subvention aux associations, énergie, ...)

Chaque année, avant le 15 avril, les communes doivent soumettre au vote de ses conseillers municipaux :

- La validation des résultats comptables correspondant à l'exécution du budget prévisionnel qui a été voté l'année précédente. Cette validation est une validation complémentaire à celle des services de l'Etat qui contrôlent la régularité des comptes par le trésorier payeur.
- Le budget prévisionnel de l'année entamée, pour définir les recettes et les dépenses prévues.

Un budget communal se compose de 2 sections aussi bien pour les dépenses que pour les recettes :

- Le **fonctionnement** qui correspond à ce qui tient des opérations nécessaires pour la gestion du quotidien (A noter que le paiement des intérêts des emprunts souscrits entre dans cette catégorie).
- L'**investissement** qui correspond à ce qui tient de l'achat de nouveaux équipements, ou au renouvellement d'équipement devenus obsolètes. (A noter que le remboursement du capital des emprunts souscrits entre dans cette catégorie).

La majeure partie des recettes sont des recettes de fonctionnement. Pour financer les dépenses d'investissement, il est nécessaire de transférer des crédits depuis le fonctionnement vers l'investissement. Les transferts ne peuvent pas être faits dans le sens inverse.



Les recettes correspondantes aux sommes empruntées aux banques ne peuvent servir qu'à financer de l'investissement.

La commune gère ses finances à travers trois budgets : le budget principal et deux budgets annexes (un pour l'eau et l'assainissement, un pour la forêt).

Vote de validation des comptes 2021

Les résultats comptables de la commune (compte administratif, compte de gestion) de l'année 2021 ont été validés par le Conseil municipal du 7 mars 2022.

Ils présentaient un excédent de 463 764 € (à comparer avec celui de 2021 : 497 165 €), qui est reporté sur le budget de l'année suivante, contribuant ainsi à augmenter l'envergure du budget 2022.

Ce résultat s'explique principalement par des postes de dépenses qui ont globalement été inférieurs aux prévisions, pour les raisons suivantes :

- Des projets dont la finalisation a été décalée
- Des dépenses qui n'ont pas été faites
- Des marges de planification

Le suivi des projets est un axe de travail mis en place pour réduire les écarts de réalisation de projet.



BUDGET COMMUNAL 2022

Volume des investissements engagés en 2021

22 opérations d'investissements ont été réalisées ou initiés avec des engagements à honorer en 2022, pour un montant total de 1.2 millions € de dépenses et 682 000€ de recettes de subventions. Ces opérations bénéficient donc d'un taux de subvention d'environ 56 % dans la globalité. Noter que certaines recettes de subventions sont des rattrapages correspondant à la fin d'opérations initiées les années antérieures.

Etat de la dette au 1er janvier 2022 avec ajout des emprunts de début 2022

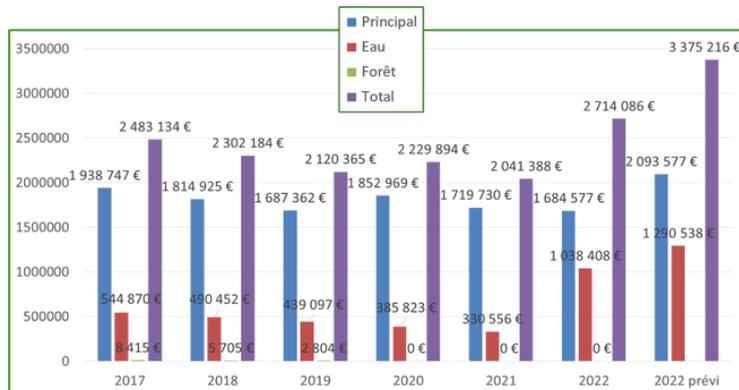
Il n'y a eu aucun emprunt souscrit au budget principal en 2021.

Début 2022, à la suite de la dissolution du SIVOM (syndicat mixte qui gérait les pistes de ski de fond du col de Portes), les emprunts encore non soldés de cette structure ont été répartis entre les communes membres. Notre commune a ainsi hérité d'un emprunt de ~79 500€.

Sur 2022, un emprunt est prévu pour le financement de l'opération de la maison de la santé. Son montant sera de 409 000€.

Pour le budget de l'eau potable et de l'assainissement, un emprunt a été souscrit en septembre pour financer la rénovation du réseau d'eau potable aux Cottaves. Son montant s'élève à 260 000€. Un autre emprunt a été réalisé en Janvier 2022 pour les opérations de rénovation du réseau d'eau potable de fontaine noire et de réalisation du réseau d'assainissement autonome de Cherlieu. Son montant s'élève à 507 000€. Sur 2022, un emprunt est prévu pour financer l'opération de rénovation du réseau d'eau potable de Cherlieu. Son montant s'élève à environ 250 000€.

Voici une image de l'endettement global de la commune sur les dernières années. Les éléments 2022 prévisionnels correspondent au statut incluant les emprunts prévus pour 2022, mais qui n'ont pas encore été souscrits.



À noter :

L'un des emprunts du budget de l'eau est un emprunt vis-à-vis du budget principal et n'entre pas dans la dette globale de la commune.

- Le budget de la forêt n'a plus d'emprunt à rembourser.

Pour l'année 2022, l'annuité totale correspondant au remboursement des emprunts déjà souscrits s'élève à

- 162 774 € pour le budget principal.
- 97 011€ pour le budget de l'eau potable et de l'assainissement

Taux d'imposition 2021

A la suite de la loi de finance 2020, la taxe d'habitation a un taux figé et est progressivement annulée pour les résidences principales. 1/3 des français payent encore cette taxe qui sera annulée en 2023. Le manque à gagner pour les communes est compensé par le versement de la part de taxe foncière perçue jusqu'ici par le département.

Le vote des taux d'imposition est donc relatif aux impôts fonciers sur le bâti et le non bâti.

Le Conseil municipal a voté le maintien des impôts au niveau de 2021.

- Les dépenses de rattrapage auxquelles nous faisons face sont encore conséquentes.
- Des moyens financiers importants sont nécessaires pour permettre l'engagement de nouveaux investissements, notamment en matière de rénovation des bâtiments communaux.
- L'inflation va impacter le niveau des dépenses communales



Budget principal prévisionnel 2022

Le budget principal a été voté par le Conseil municipal du 4 avril 2022. Ce budget se décompose de la façon suivante :

- Le fonctionnement s'élève à 2 521 322 €
- L'investissement s'élève à 2 457 375 €

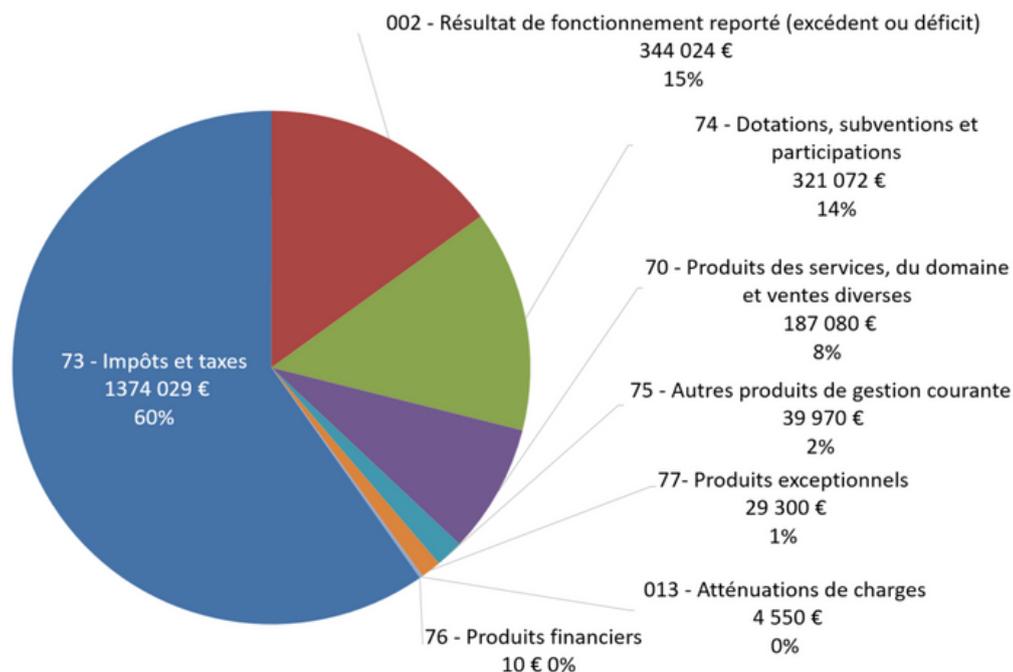
L'exécution du budget 2021 a abouti à un excédent qui a légèrement reculé par rapport à 2020, mais reste important. Cet excédent permet d'avoir un budget d'investissement très conséquent.

Les sommes à l'investissement comprennent également des dépenses dont l'engagement a été pris en 2021, mais qui n'ont pas pu être honorées en 2021 (opération encore non achevées ou factures arrivées trop tardivement).

Le niveau de subventions déjà obtenues pour financer ces projets est important et relève d'un gros travail de montage de dossier par toute l'équipe municipale, le conseil et en particulier M. le maire.

Les réponses aux demandes de subvention qui n'ont pas encore été tranchées n'ont pas été inscrites à ce budget. Les opérations relatives pourront faire l'objet d'un ajustement à la hausse pour atteindre le niveau de dépense prévu. En cas de refus ou de subventions inférieures aux attentes, une réflexion sera menée pour ajuster le budget en conservant l'équilibre.

Recettes de fonctionnement



Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- 73 - Impôts et taxes : ce sont les taxes locales
- 2 - Résultat de fonctionnement reporté : c'est l'excédent de l'année précédente qui est affecté au fonctionnement. Une autre partie est affectée à la section d'investissement.
- 74 - Dotations, subventions, participations : ce sont les dotations et participations de l'Etat.
- 70 - Produits de services, du domaine et ventes diverses : ce sont les recettes liées à des services payant de la commune : cantine, périscolaire, location des terrasses, entrées de la piscine, adhésions à la bibliothèque, concessions au cimetière, et les remboursements d'avances faites

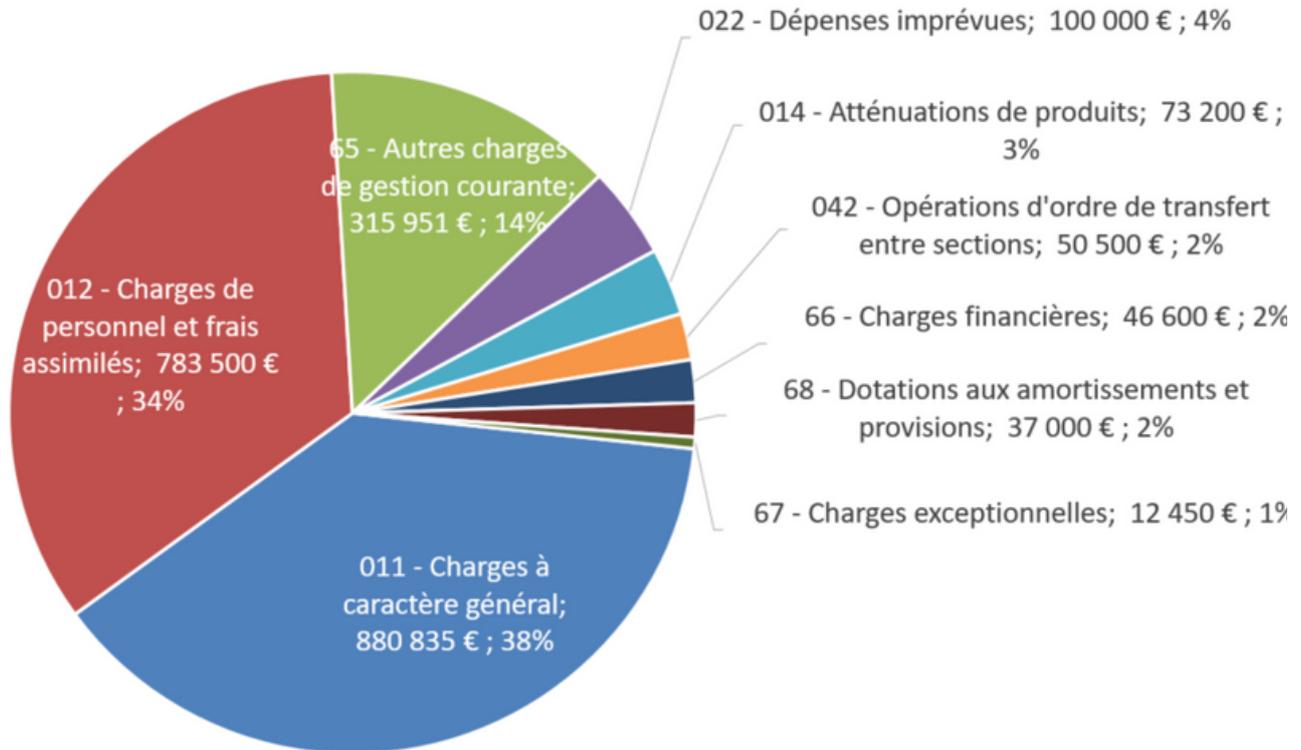
par la mairie (frais de secours, achats de forfaits (pour les scolaires et le personnel, pour l'association du ski de fond à St Hugues), charges de locaux mis à dispositions, prêt au budget de l'eau)

- 75 - Autres produits de gestion courante : ce sont les loyers perçus des bâtiments loués par la commune (salles communales, bureaux du Parc de Chartreuse, bureau des guides, La Poste)
- 77 Produits exceptionnels: aide pour le contrat d'apprentissage, remboursement de trop perçus de taxe foncière, remboursement d'arrêts maladie.
- 013 : Atténuation de charges : il s'agit ici de la participation des salariés à leurs titres de tickets restaurant.



BUDGET COMMUNAL 2022

Dépenses de fonctionnement



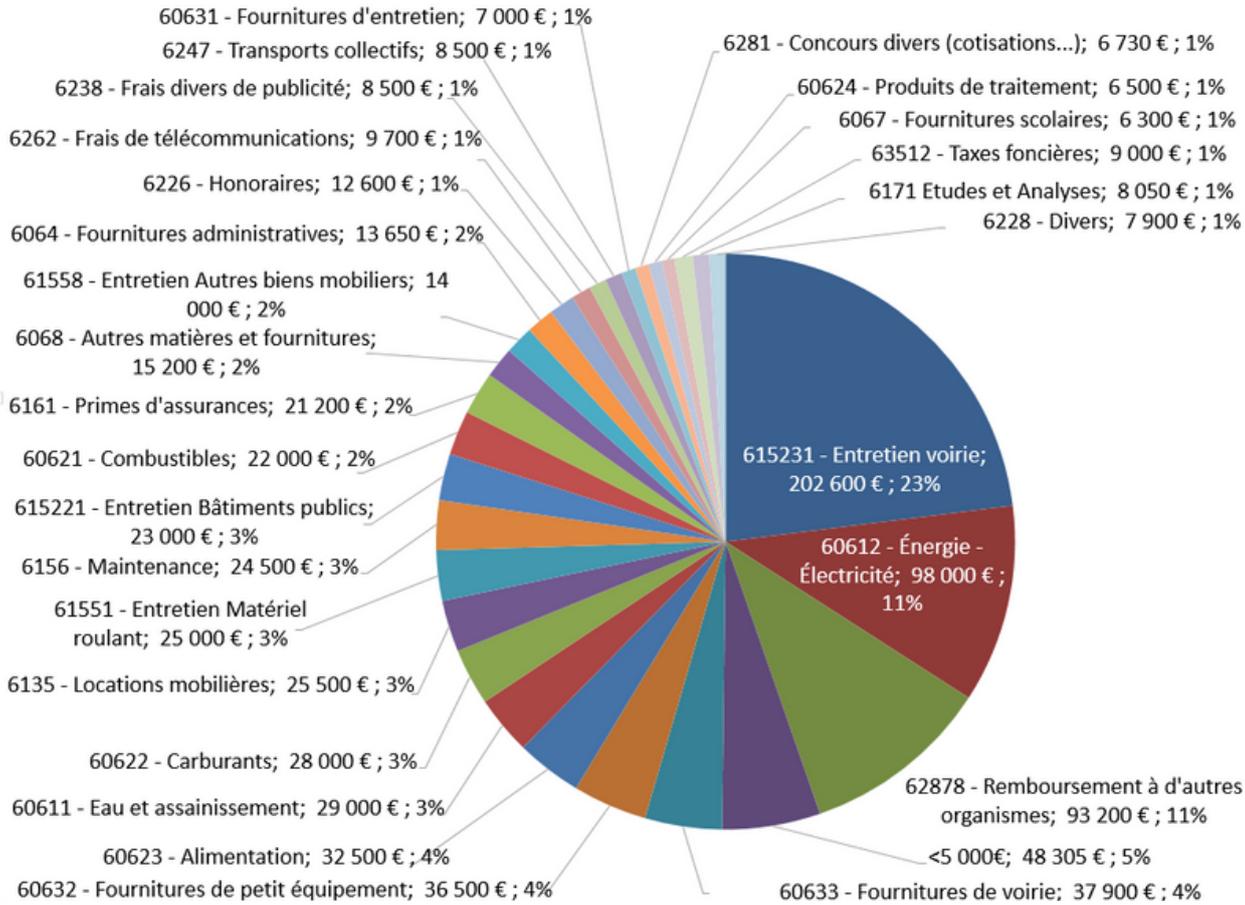
Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- 011 - Charges à caractère général : ce sont les autres dépenses du quotidien : énergie, téléphone, eau, cantine, équipement, matériel et matériaux pour le travail des services, entretien des voiries, transports scolaires, taxes, ... (plus de détails donnés plus bas)
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés : ce sont les dépenses liées au personnel communal : scolaire, technique, administratif, bibliothèque, piscine. Ce sont les salaires et les cotisations. A noter que la commune est en phase de recrutement d'un chef d'équipe pour le centre technique, et d'un poste de responsable de la culture (en étoffement du poste de responsable bibliothèque et communication de Dominique Julien qui quitte la mairie).
- 65 - Autres charges de gestion courante : cette somme comprend une participation au budget de la forêt pour son entretien (reversement d'un portion de la vente de parcelles de forêt au département) ; les indemnités, cotisations et frais de formations pour les élus ; les frais de délégations de service (animation par les associations qui a été étoffé de ~5 000€, en particulier pour participer à la semaine de classe transplantée), service incendie, entretien du Guiers, solidarité (budget Centre Communal d'Action Sociale. Noter que le budget associé a été maintenu à autour de 20 000€, bien que l'investissement dans la navette partagée soit réalisé), entretien de l'éclairage public, le retraitement des boues d'épuration).

- 022 - Dépenses imprévues : Cette somme correspond à une marge pour imprévus : inflation, mauvaises surprises.
- 014 - Atténuation de produits : cet article est constitué de taxes d'équilibrage de ressources communales liées à la réforme de loi de finance locale 2009 (péréquations) et du reversement de dotations reçues et destinées aux compétences communales dont qui ont été cédées à la communauté de commune.
- 42 - Opération d'ordre de transfert entre section : écriture comptable pour les études réalisées mais non suivies de projet
- 66 - Charges financières : ce sont les intérêts des emprunts
- 68 - Dotation aux amortissements et provision : cette somme est liée aux risques financiers encourus : procès en cours, ...
- 67 - Charges exceptionnelles : ce sont les annulations de factures dont le recouvrement par la perception n'a pu aboutir (insolvabilité du créancier, créancier disparu) et les pénalités de frais de justice suite à condamnation de la commune



Dépenses de fonctionnement : détail du chapitre 11 - charges à caractère général



Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- 615231 - Voirie : entretien des voiries et des abords : routes, canalisations, éclairage, déneigement, fauchage, marquage, ...
- 60612 - Énergie-électricité : dépenses d'électricité et d'énergie (hors carburant et granulés). Ce budget a été augmenté de 44% suite au contexte inflationniste du prix de l'énergie.
- 62878 - Remb. à d'autres organismes : Réversion des recettes de forfait de ski de fond à l'association ski Saint Hugues les Égaux, avances de frais de secours, droits de survol de pistes de ski de fond, participation forfaits ski enfants, sous traitance de permis de construire, frais de copropriété, ...
- <5000€ : regroupement des articles budgétaires dont le montant ne dépasse pas 5 000€
- 60633 - F. de voirie : fourniture en matériel de voirie : regards, enrobé, panneaux de circulation, marquage au sol, ... En augmentation suite à l'inflation et aux besoins identifiés.
- 60632 - F. de petit équipement : fournitures en petits équipement (pour travaux, ou matériel communal)
- 60623 - Alimentation : essentiellement achat de nourriture pour la cantine scolaire et le périscolaire. En augmentation suite à l'inflation et à l'application de la loi Egalim (alimentation saine et durable).
- 60611 - Eau et assainissement : consommation d'eau (bâtiments communaux et bassins)
- 60622 - Carburant : carburant utilisé pour les véhicules communaux. Budget augmenté suite à l'inflation des prix de l'énergie.
- 6135 - Locations mobilières : locations de matériels transportables : 2eme partie de la location des photocopieurs, standard téléphonique, matériel à usage ponctuel pour les services technique et la piscine (nacelle, plaque vibrante, bouteille d'oxygène, TPE,...), skis pour les écoliers
- 6068 - Autres matériels et fournitures : Achat de pièces pour réparation des véhicules.
- 1 - Entretien matériel roulant : frais d'entretien de la flotte de véhicules
- 6156 - Maintenance : maintenance des équipements de la commune (chaudières/pompes à chaleur, ascenseur, extincteurs,...)
- 615221 - Bâtiments publics : dépenses d'entretien des bâtiments publics
- 60621 - Combustible : granulés de bois pour chauffage en augmentation avec l'inflation des tarifs de l'énergie
- 6161 - Assurances multirisques : assurances pour les biens communaux
- 6068 - Autres matériels et fournitures : Achat de pièces pour réparation des véhicules.
- 61558 - Entretien autres biens mobiliers : entretien des biens déplaçables qui ne sont pas des véhicules.

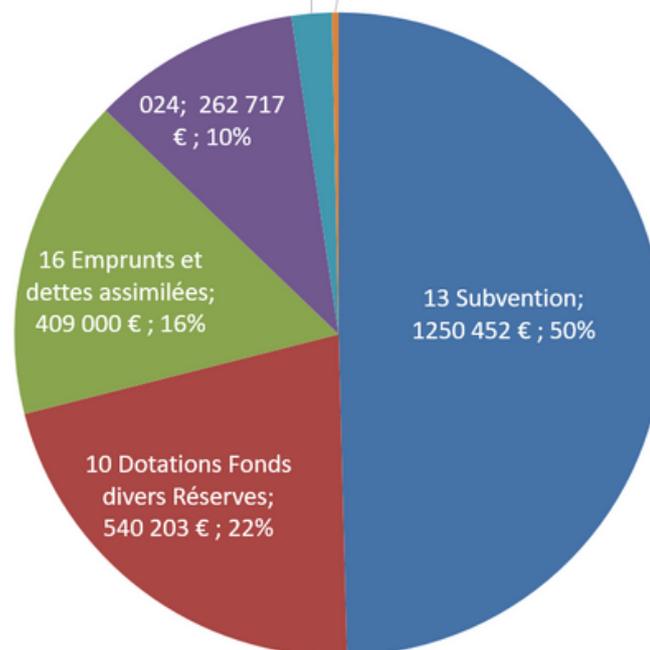


BUDGET COMMUNAL 2022

- 6064 – fournitures administratives : location des photocopieurs, papier, enveloppes, ...
- 6226 – Honoraires : paiement de frais d'études, de frais d'avocat.
- 6262 – frais de télécommunication : abonnement des différentes lignes de téléphones de la commune.
- 6238 – Frais divers de publicité : opérations de communication autour de la gestion des déchets, des chantiers participatifs, des chemins équestres.
- 6247 – transports collectifs : transport des écoliers en sorties scolaires.
- 60631 – fourniture d'entretien : produits d'entretien
- 6281 – concours divers : adhésion aux organismes d'accompagnement (architecte conseil) associations (Nordic Isère, fédération des alpages, association des maires, villages étoilés)
- 60624 – produits de traitement : produits de traitement pour la piscine.
- 6067 – fournitures scolaires : budget de fournitures scolaires
- 63512 – Taxes foncières : taxe payée par la commune sur ses propriétés.
- 6171 – Études et analyses : Études du conseiller en énergie partagée, analyses d'hygiène de la cantine et de la piscine
- 6228 – Divers : accompagnement du conseil municipal sur la transition, commande du document unique (prévention des risques) et du plan communal de sauvegarde (plan d'action en cas de catastrophes naturelles).

Recettes d'investissement

40 Opérations d'ordre entre section; 50 500 € ; 2% 27 Autre immobilisation financière; 8 450 € ; 0%

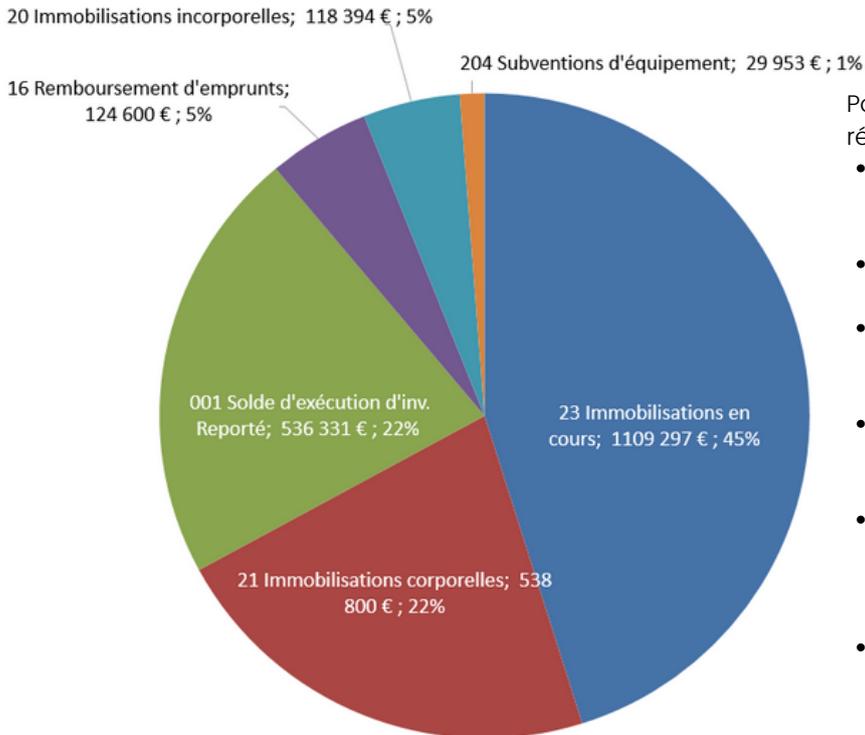


Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- 13 – Subventions d'investissement : subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département relatives aux opérations d'investissement engagées
- 10 – Dotations, fond diverses et réserves : excédent de fonctionnement reporté, récupération de TVA, taxe
- 16 Emprunts et dettes assimilées : somme empruntée aux banques.
- 24 – Produit de cession : vente de biens de la commune. Cette somme correspond à la vente au département de terrains forestiers autour du Col du Coq pour le projet d'espace naturel sensible.
- 40 – Opérations d'ordre entres sections : correspond à l'amortissement des frais d'étude
- 27 – Autre immobilisation financière : Remboursement du prêt accordé au budget de l'eau par le budget principal.



Dépenses d'investissement

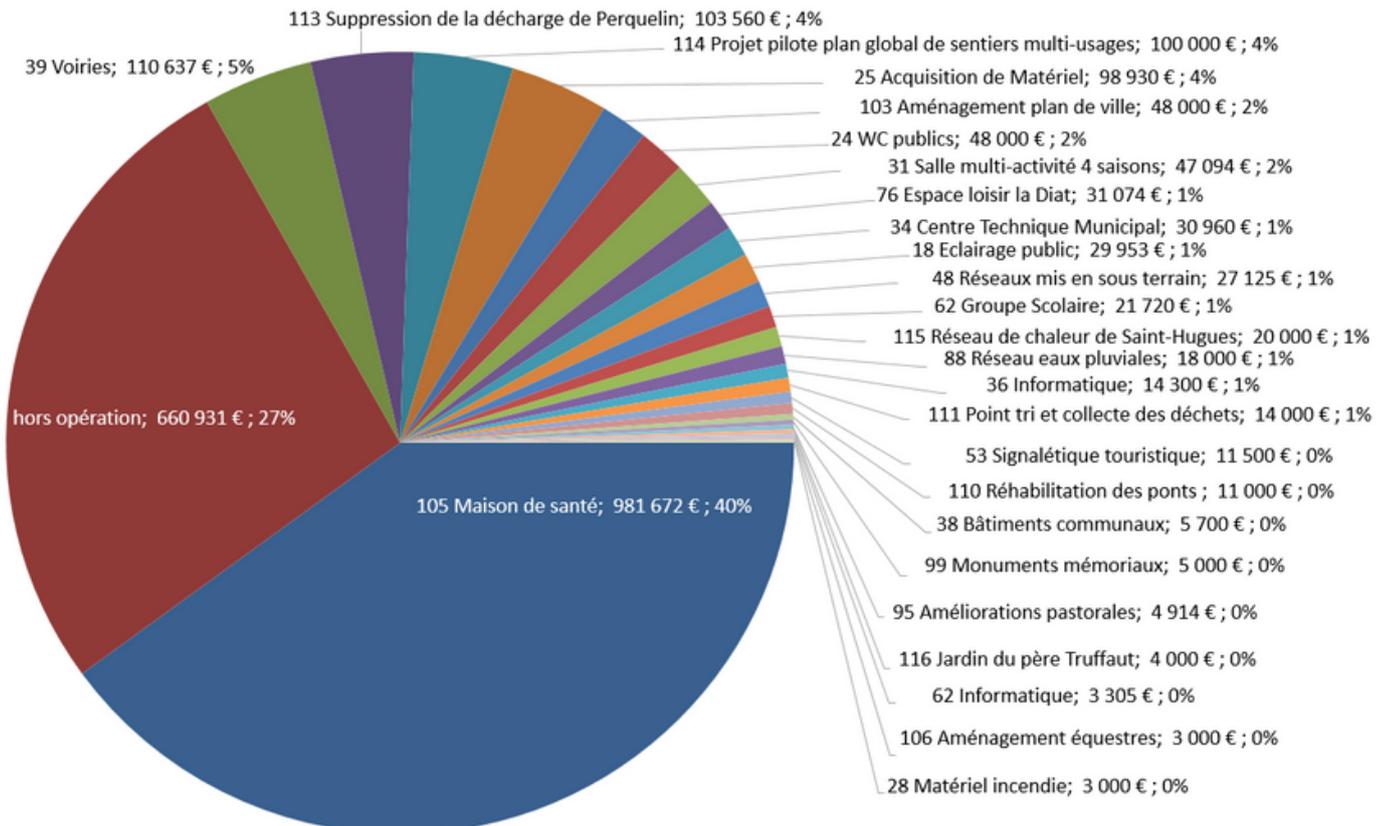


Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- 21 - Immobilisations corporelles : investissement en biens matériels tels que les routes, les bâtiments, les terrains...
- 001 - Déficit d'investissement reporté : déficit du budget d'investissement 2021 à absorber
- 16 - Remboursement d'emprunt : somme destinée au paiement de l'annuité du capital de la dette
- 20 - Immobilisations incorporelles : investissement en biens immatériels tels que les études (aménagement, voiries, ...)
- 204 - subventions d'équipement : versé au TE38 qui assure le renouvellement de l'éclairage public, participation à la Communauté de Communes pour le PLUI
- 23- Immobilisation en cours : investissement dont l'opération se déroule sur plusieurs années.

Opérations d'investissements en dépense

Pour plus de détail sur les chapitres 21, 23 et 20 des dépenses d'investissement, voici la répartition selon les opérations :





Suite aux fortes crues de décembre dernier et aux aléas météorologiques de l'hiver, des sections de routes communales, des pistes forestières et certains ponts ou murs de soutènement ont été sérieusement endommagés. Des travaux de réfection sont prévus dès ce printemps 2022 et se poursuivront au cours de l'été :

- Route du col du Coq : réparation et remise en état d'une partie de route emportée par une crue, creusement de fossés, débouchage de buses, pose d'enrobé et point à temps, balayage. L'ouverture de la route est prévue le 23 mai
- Route du Grand Logis : réalisation d'une canalisation d'eau pluviale pour évacuer une mare d'eau récurrente endommageant la route
- Route de Surchageat : réfection et reprise d'enrobé de la chaussée, remise en état d'une place de stationnement
- Route des 4 Chemins : reprofilage et pose de 'reverdos'
- Bernière, Michons, montée du Grand Logis : reprise de divers affaissements
- Route de la Fréchette aux Antonins : mise en place de revêtement bicouche pour étancher et restructurer la chaussée

- Route de Perquelin : confortement de la berge du Guiers mort et réfection de la route (travaux en attente soumis à une autorisation préfectorale, avec une possibilité de début d'opération à compter du 23 juin)
- Lieu-dit Les Écureuils : démolition du mur de soutènement endommagé et pose de gabions
- Piste de la Scia : sécurisation et entretien.

Cette liste est loin d'être exhaustive et, au regard de l'ampleur des travaux à réaliser, des demandes de subventions ont été faites auprès du Département et de la Préfecture de l'Isère.

L'équipe des services techniques communaux, fortement sollicitée, est également associée à la réalisation de tous ces travaux, en plus de l'accomplissement des tâches récurrentes (entretien des bâtiments communaux, sanitaires, cimetières, espaces verts, fleurissement, entretien constant des routes et accotements, ramassage des encombrants, aide aux manifestations sportives, culturelles et autres, etc.).

Rudi LECAT - Conseiller municipal

En charge des travaux et des Services techniques

Archi'Nature : Appel pour l'accueil des artistes du 10 au 18 juin

Le mois dernier, nous vous avons présenté l'œuvre qui va être réalisée dans le cadre du festival Archi'nature 2022 par Teamfleur, un collectif de jeunes artistes de Nancy, ayant à son catalogue de superbes œuvres que vous pouvez visionner sur

 <https://www.instagram.com/teamarchifleur>

Pour réaliser cette œuvre, le collectif sera présent du 10 au 18 juin 2022 sur le village. Ils seront 6 artistes du 10 au 12 juin et 4 pour le reste de la semaine. Durant leur période de présence, vous pourrez aller les rencontrer en action sur le lieu de l'œuvre (au Plan de ville, le long du mur du cimetière) et des moments participatifs seront mis en place avec les enfants de l'école, les chartroussins (nous vous en reparlerons).

Nous lançons ici un appel à toute personne pouvant loger l'équipe ou une partie sur Saint-Pierre de Chartreuse. Si vous avez un gîte, des chambres de libres dans votre maison ou un bout de terrain à prêter au collectif Teamfleur, pour toute la période ou seulement quelques jours, nous vous remercions de vous manifester auprès de la Mairie, de Jeanne ou d'Eric. De même, si vous souhaitez accueillir Teamfleur à dîner chez vous ou dans votre restaurant pour échanger avec eux, merci de vous manifester de la même manière. De bons moments d'échange sont à prévoir !

Merci d'avance à ceux qui se manifesteront et n'hésitez pas à passer en journée sur le Plan de ville pour échanger avec toute l'équipe Teamfleur !



Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Jeanne GERONDEAU - Conseillère municipale

06 86 46 43,57 - jeanne.gerondeau@saintpierredechartreuse.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

**ARRETE MUNICIPAL D'INTERDICTION DE CIRCULER
POUR CAUSE DE TRAVAUX**

N° V11/2022

Sur la commune de SAINT PIERRE DE CHARTREUSE,

Le Maire de la Commune de SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,
Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,
Vu le code de la route, et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - huitième partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié),
Vu la demande formulée par l'entreprise GIROUD GARAMPON en date du 08 Mars 2022
Considérant la sécurité à mettre en place relative aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable entre le hameau de Mollard Bellet et le hameau de Brévardière.

ARRÊTÉ :**Article 1^{er}**

- La voie communale n°2 sera coupée entre le hameau de Mollard Bellet et le croisement avec la voie n° 24 « route du Col du Coq » au niveau du hameau de Gérentière, dans les deux sens, à tous les véhicules y compris vélos et 2 roues, sauf pour les véhicules de services publics, du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30.
- Le chantier sera « glissant », de telle sorte que l'accès des riverains devra toujours rester possible pour l'ensemble des hameaux et habitations, en empruntant les déviations mises en place (côté nord par le Bourg de Saint Pierre de Chartreuse et côté sud par Saint Hugues de Chartreuse) de part et d'autre du chantier
- La vitesse de circulation sur la route des hameaux sera limitée à 30 km/h pendant toute la période

Article 2

La présente réglementation sera en vigueur durant toute la durée des travaux, à compter du mardi 26 Avril 2022 jusqu'au 30 Novembre 2022.

Article 3

Cette interdiction sera signalée aux usagers par des panneaux réglementaires, déposés par l'entreprise procédant aux travaux. L'accès des services (ramassage scolaire, enlèvement des ordures ménagères, services techniques de la commune, services de secours, services médicaux...) ainsi qu'aux riverains de la voie communale concernée devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4

Monsieur le Commandant du Poste de Gendarmerie de St Laurent du Pont, et Madame la secrétaire de Mairie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché aux endroits habituels.

Fait à Saint Pierre de Chartreuse, le 25 Avril 2022.



Le Maire,
Stéphane GUSMEROLI



AFFAIRES SOCIALES

Solidarités

Vécues par chacun d'entre nous, à sa manière selon sa nature, suivant son expérience de vie, ses possibilités, ses choix, son engagement, voici quelques informations non exhaustives sur le thème des SOLIDARITES, à différentes échelles

A l'international : Ukraine

Dons, soutiens financiers, propositions d'hébergement : vous êtes nombreux à participer sur Saint-Pierre de Chartreuse. Voici quelques informations de la Préfecture de l'Isère.



Flash Infos Ukraine

N°5 – 28 avril 2022

L'État mobilise ses services afin de construire un dispositif d'accueil des déplacés ukrainiens qui réponde aux engagements de notre pays et à l'élan de solidarité qui se manifeste sur le territoire.
www.isere.gouv.fr/Actualites/Ukraine-mobilisation-des-services-de-L-Etat-en-Isere

Une prise en charge adaptée est mise en place pour assurer un guichet unique **préfecture/OFIL et CPAM de l'Isère**. L'accueil, avec ou sans rendez-vous, se tient à la Préfecture de l'Isère, 12, place de Verdun 38000 Grenoble, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30. **La prise de rendez-vous est à privilégier**, via l'adresse mail pref-ukrainiens@isere.gouv.fr.

Les chiffres clés de l'Isère

- 958 Autorisations provisoires de séjour (APS) délivrées
- Plus de 1500 personnes se sont rendues en préfecture
- 1424 personnes (adultes et enfants) bénéficient de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA)

⇒ Actuellement en moyenne, 30 personnes par jour sont reçues en préfecture.

- Offre citoyenne : 103 logements recensés pour 433 places
- 163 places occupées
- Taux de chute après analyse des logements proposés : 95 %

- Inscription dans les écoles : 222 élèves, soit + 16 depuis une dizaine de jours : 154 en écoles maternelles et élémentaires, 52 en collège et 16 en lycée.

Point de vigilance : un bilan de santé doit être effectué avant toute scolarisation. Une attention particulière doit être portée sur la vaccination.

En coeur de Chartreuse : l'association "Accueillir Ensemble en Chartreuse "

L'association œuvre pour la pérennisation d'actions de soutien à l'accueil des réfugiés sur le territoire. Elle a reçu un soutien financier de la Municipalité de Saint-Pierre de Chartreuse, pour son fonctionnement, lors de la délibération du 2 mai 2022.

Sur le village : CCAS

Le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse accompagne chaque année les administrés de la commune qui manifestent un besoin spécifique :

- Soutien dans la vie quotidienne, grâce à l'orientation du public auprès des organismes, des partenaires, des services appropriés
- « Contrat municipal social » pour permettre la valorisation d'actions citoyennes
- Aides financières présentées au vote et délibérées en séances du CCAS. Seule la nature de la demande est communiquée, le nom du bénéficiaire potentiel reste confidentiel.

Claire GARCIN-MARROU

Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales
Vice-présidente du CCAS de St Pierre de Chartreuse

06 76 06 72 25



La solidarité citoyenne s'organise au sein de la population, parfois initiée ou en lien avec les commerçants, au sein de l'école ou hors les murs ... La diversité de nos actions est une des richesses de notre village !



Mercredi 30 mars a débuté la campagne d'envoi des chèques énergie pour l'année 2022. Avec le chèque énergie, les ménages aux revenus modestes bénéficient d'une aide pour payer les factures d'énergie de leur logement ou leurs travaux de rénovation énergétique. Il bénéficie cette année encore à près de 5,8 millions de ménages.



Nouveauté 2022, depuis le début du mois d'avril, un espace « bénéficiaire » est disponible sur le site internet dédié au chèque énergie. Il a été conçu pour faciliter les démarches des bénéficiaires :

- utilisation du chèque énergie en ligne ;
- gestion des protections associées ;
- demande/modification de pré-affectation ;
- suivi du statut du chèque énergie et des réclamations ;
- déclaration de perte ou de vol.

Le chèque énergie est envoyé aux bénéficiaires par courrier, à leur domicile, entre le 30 mars et le 30 avril 2022. Les délais entre l'envoi des chèques énergie et leur réception au domicile du bénéficiaire sont en général compris entre 2 à 4 jours. Consultez le calendrier d'envoi des chèques par département :

 <https://www.chequeenergie.gouv.fr/cms/api/uploads/calendrier-envois.pdf>

Pour tout savoir sur cette aide, rendez-vous sur :

 www.chequeenergie.gouv.fr

Autonomie : enquête publique au domicile

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère des Solidarités et de la Santé, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisera d'avril à décembre 2022, une enquête statistique sur l'autonomie des personnes résidant en France, avec un volet complémentaire sur les conditions de vie de leurs proches aidants. L'enquête sera effectuée par un enquêteur de l'insee, muni d'une carte officielle.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Vendredi
13 mai 2022
20 h

CONFERENCE LES TROUBLES DYS

dyslexie, dysorthographe, dysgraphie,
dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, TDA-H

Mémorisation,
Points forts et soft skills
Quelle aide possible ?

Salle le Peille
65 place le Peille - Le Bourg
38380 St Christophe sur Guiers



Entrée gratuite
sur inscription

<https://forms.gle/i3LcQxTPrUXKkU8>

Renseignements : tresoriereapedysisere@orange.fr



Vous souhaitez :

- utiliser votre compte CPF,
- évoluer professionnellement
- vous reconverter, changer d'orientation professionnelle,...
- obtenir un diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),...

Ces réunions sont proposées
en présentiel ou en visio-conférence

2 réunions d'information
pour en savoir plus



LES DISPOSITIFS DE FORMATION
Jeudi 12 Mai 2022 à 18h00



**LA VALIDATION DES ACQUIS DE
L'EXPERIENCE (VAE)**
Jeudi 9 Juin 2022 à 18h00

SUR INSCRIPTION

ou 04 76 93 17 18 ou sur notre site internet www.emploi-pvs.org/evènements/





AFFAIRES SOCIALES

Autonomie - l'affaire du bien vieillir sur notre commune

Les caisses de retraite se mobilisent pour vous accompagner

Chiffres clés

4 champs d'action :

- Donner les clés du bien vieillir
- Soutenir les proches aidants
- Accompagner l'avancée en âge en perte d'autonomie
- Favoriser le retour à l'emploi

2 millions de personnes accompagnées chaque année

Près de **330 millions d'euros** de budget

18 centres de prévention et plus de **150 antennes** locales

Plus de **60 établissements** (Résidences Autonomie, Ehpad...)

L'ACTION SOCIALE AGIRC-ARRCO

Pour plus d'information ou contacter le service d'action sociale de votre caisse de retraite complémentaire :

www.agirc-arrco.fr/caisses-de-retraite

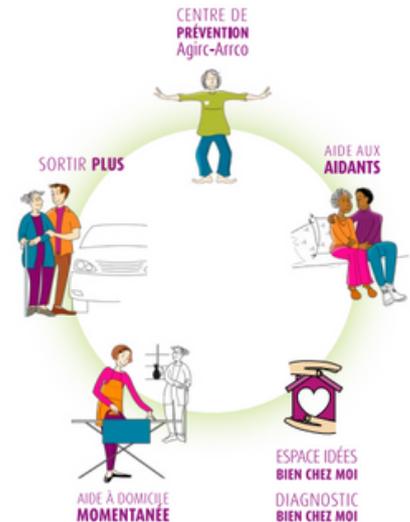
Et aussi...

www.centredeprevention.com

www.maboussoleaidants.fr

UNE ACTION SOCIALE
RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Avec l'Agirc-Arrco, les groupes de protection sociale agissent pour une action sociale et solidaire : AGIR LA MONDIALE • ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA • ALDIENS • BZY • SEP ALTO • LORRIEL • PRO 01P) • APICIL • IRCEM • KLESIA • MALAKOFF HUMAINS



UNE ACTION SOCIALE
RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

L'Agirc-Arrco, ce n'est pas que la retraite !

C'est aussi une action sociale qui accompagne 2 millions de personnes chaque année.

Vous êtes intéressé.e par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ? Vous aidez l'un de vos proches et vous vous sentez fatigué.e ? Vous recherchez des solutions pour rester vivre à votre domicile ?

Quelle que soit votre situation, quel que soit votre âge, l'action sociale Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins.



CENTRES DE PRÉVENTION AGIRC-ARRCO

Bilan et conseils personnalisés, conférences, ateliers... Les centres de prévention Agirc-Arrco vous donnent les clés pour profiter pleinement de votre avancée en âge (dès 50 ans).

www.centredeprevention.com



AIDE AUX AIDANTS

Vous aidez régulièrement un proche âgé, malade ou en situation de handicap ? L'Agirc-Arrco vous propose un ensemble de solutions pour faciliter votre quotidien : aides financières, site web Ma Boussole Aidants, guide pratique Salariés aidants, séjours de répit...

www.maboussoleaidants.fr



SORTIR PLUS

Vous avez du mal à vous déplacer ou craignez de sortir seule.e ? Sortir Plus vous permet de renouer avec les sorties en étant accompagné.e par une personne de confiance (dès 75 ans).

0 971 090 971 Service gratuit * prix appel



DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI

Le diagnostic Bien chez moi permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements qui rendront votre logement plus pratique et confortable (dès 75 ans).

0 971 090 971 Service gratuit * prix appel



AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

L'Aide à domicile momentanée vous permet d'être aidé.e dans les tâches quotidiennes en cas de difficulté passagère : convalescence ou retour d'hospitalisation, absence d'un proche aidant... (dès 75 ans).

0 971 090 971 Service gratuit * prix appel



AIDES FINANCIÈRES

Les caisses de retraite Agirc-Arrco proposent également des aides financières individuelles. Celles-ci sont accordées au cas par cas après examen de la situation. Renseignez-vous auprès de votre caisse de retraite.

www.agirc-arrco.fr/caisses-de-retraite

Combien ça coûte ?

Certains services sont intégralement pris en charge par votre caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco. D'autres font l'objet d'une participation financière modique, forfaitaire ou variable selon la nature du service. Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr.



1 - Présentation et premier bilan du portage des repas : Mardi 7 juin / 17h à 18h

Depuis ce début de l'année 2022, dans le cadre d'un projet en partenariat avec l'AADEC et grâce au soutien financier de l'Etat (Préfecture de la Savoie / Plan de relance « Alimentation locale et solidaire »), la Commune assure un service de portage de repas.

Colis-repas, comment ça marche ?

Le CCAS est un facilitateur, en mettant en lien les demandes des administrés et les confectionneurs de repas de la Commune.

Qu'est-ce qu'un colis-repas ?

Il se compose de portions équivalentes à 1 repas du midi + 1 repas du soir. C'est une proposition de repas, par les « confectionneurs de repas » sur le village, qui souhaitent participer à cette aventure intergénérationnelle. C'est un colis qui peut rester au frais 2 jours. C'est un colis à un coût variable suivant les confectionneurs, entre 10€ et 13€ TTC pour 2 repas- livraison incluse.

Comment commander un colis-repas ?

Se rendre ou téléphoner en Mairie durant les permanences sociales du samedi matin (8h30 à 11h) ou les permanences Bus France Services du lundi après-midi (13h à 16h30 sur le Plan de ville durant l'hiver). Donner ses coordonnées (mail, tel,..) et prévoir de régler par chèque. Inscrire sa demande sur le lien numérique, accompagné par l'Elue en charge des affaires sociales (samedi matin) ou les médiatrices France Service (lundi). Prévoir les dates de réception du colis-repas (10 jours suivant la commande) : lundi matin ou mercredi matin ou vendredi matin

Comment recevoir son colis-repas ?

Suivant le jour choisi, le colis-repas sera livré à votre domicile entre 10h30 et 12h00. Vous aurez la joie de déguster les repas inclus. Vous serez sollicités pour donner votre avis sur cette aventure afin de la faire évoluer et répondre au mieux à vos attentes



Soyez les bienvenus ce mardi 7 juin à 17h, pour une présentation de l'action et un premier bilan afin de faire évoluer cette proposition de facilitation à tous.

2 - Plan mobilité sur le village : Mardi 14 juin / 17h à 19h

Etat des lieux à 6 mois ; prise en main du véhicule Citiz ; échanges autour d'une collation



A St Pierre de Chartreuse,
un véhicule partagé
pour aller où vous voulez !

* Voir conditions de l'offre de lancement au verso.

citiz ALPES LOIRE
alpes-loire.citiz.fr





AFFAIRES SOCIALES

Bus France Service

BESOIN d'être accompagné dans ses démarches administratives ?
BESOIN d'être accompagné dans ses recherches numériques ?
BUS France SERVICES sur Saint-Pierre de Chartreuse peut répondre à vos attentes !

NOS MISSIONS

Accès aux services publics ;
Aide aux démarches administratives ;
Médiation sociale ;
Inclusion numérique.

NOTRE SERVICE

Gratuit (sauf impression 0,20€)
et sans rendez-vous.

DES MÉDIATEURS À VOTRE ÉCOUTE !

Une équipe de médiateurs vous **accueille**, vous **informe**, vous **accompagne dans vos démarches administratives** pendant les permanences du Bus France Services dans votre quartier.



ATTENTION HORAIRES

Tous les lundis, face à la Mairie,
de 12h30 à 16h30



Déclaration trimestrielle RSA ;
Changements de situation ;
Simulation/demande des droits.



Actualisation mensuelle ;
Transmission de documents.



Changement de situation ;
Impression de paiement.



Attestation ;
Demande de carte vitale.



Déclaration de revenus ;
Impression document.



Transmission de documents ANTS ;
Prise de rdv en Préfecture ;
Permis, carte grise.



Demande de casier judiciaire ;
Formulaire d'aide juridictionnelle.



Changement de situation ;
Mise à jour d'un dossier.



Remplir un bordereau d'envoi ;
Imprimer un RIB dans son espace personnel.



Pour bénéficier du service de transport à la demande, il est obligatoire de réserver votre trajet le samedi matin uniquement soit au 06 89 34 14 37 soit en vous présentant en mairie



POUR QUI ?

Les détenteurs de la carte « carte senior » ou « carte solidaire ». Vous êtes intéressé.e.s mais n'êtes pas en possession de la carte : prendre contact en permanence sociale, en présence ou par téléphone.

QUAND ET POUR QUELLE DESTINATION ?

Lundi après-midi, entre 15h et 17h pour les trajets sur le village, suivant les demandes.

Jeudi matin : marché de Saint-Laurent du Pont, le jeudi matin. Horaires ci-après

COMMENT RÉSERVER ?

Le samedi matin en Mairie, ou



HORAIRES ET ARRÊTS - JEUDI MATIN MAI 2022

Les horaires ci-après sont donnés à titre indicatif et peuvent varier à + ou - 10 minutes en fonction du nombre de réservations. Les arrêts peuvent évoluer en fonction des demandes. Si votre hameau n'est pas mentionné et que vous êtes intéressé, merci d'en faire part.



Trajet Aller : Saint-Pierre de Chartreuse – Saint-Laurent du Pont – JEUDI MATIN –	
Les Murets (croisement Surchageat)	8h30
Martinière	8h31
Les Cottaves	8h40
Les Revols	8h42
Les Guillets	8h45
Cherlieu	8h47
Les Egaux (L'Etape Suivante)	8h49
St Hugues (Eglise)	8h52
Brévardière	8h54
Mollard Bellet	8h59
Perquelin	9h04
Plan de ville (Arrêt de bus)	9h10
La Diat	9h12
Arrivée St Laurent du Pont (Place du marché) <i>AU PLUS TARD – si une demande d'arrêt sur chaque hameau</i>	9h30

1h sur place pour faire vos achats au marché

Trajet Retour : Saint-Laurent du Pont – Saint-Pierre de Chartreuse – JEUDI MATIN –	
Départ St Laurent du Pont (Place du marché)	10h30
Les Murets (croisement Surchageat)	10h46
Martinière	10h47
Les Cottaves	10h56
Les Revols	10h58
Les Guillets	11h01
Cherlieu	11h02
Les Egaux (L'Etape Suivante)	11h04
St Hugues (Eglise)	11h07
Brévardière	11h09
Mollard Bellet	11h14
Perquelin	11h19
Plan de ville (Arrêt de bus)	11h25
La Diat	11h27
Plan de ville (Arrêt de bus)	11h29



MOBILITÉ
PAYS VOIRONNAIS

VÉLO SOLIDAIRE EN SELLE VERS L'EMPLOI

SANS VOITURE ? NI BUS À PROXIMITÉ ?

Pensez Vélo Solidaire
1 solution de transport
souple et économique !

1^{ERS} PAS VERS L'EMPLOI,
OU SALARIAT PRÉCAIRE
OU PROBLÈME DE MOBILITÉ ?
LE PAYS VOIRONNAIS
VOUS PROPOSE UN SERVICE
DÉDIÉ DE LOCATION
DE VÉLO, DE 1 JOUR À 6 MOIS,
À TARIF RÉDUIT,
POUR SE RENDRE
SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL
OU DE FORMATION EN ENTREPRISE.



> Accès réservé aux adultes
de 18 ans et plus en recherche
d'emploi
> Pour une insertion
professionnelle ou le maintien
dans l'emploi
> Aux personnes en contrats
courts, intérim, apprentis,
stagiaires

www.paysvoironnais.com

Pays Voironnais - Officiel

Pays Voironnais
Communauté de Pays Voironnais

COMBIEN ÇA COÛTE ?

VÉLO CLASSIQUE

1,50 €/jour
5 €/semaine
15 €/mois

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

2€ /jour
8,50€/semaine
25€/mois

- Location prise en charge par l'employeur : 50 % de l'abonnement mensuel
- Caution obligatoire

+ D'INFOS / CONSEILS EN MOBILITÉ

AGENCE MOBILITÉ DU PAYS VOIRONNAIS

Informations et conseil en mobilité
4, avenue des Frères Tardy - 38500 Voiron
04 76 05 03 47
transport@paysvoironnais.com

> Ouverture et horaires sur : www.paysvoironnais.com

Agence Mobilité Pays Voironnais Officiel

INFORMATIONS RÉFÉRENTS

EMPLOI EN LIGNE :
www.platформиmobilite-ra.fr
> pages Pays Voironnais



COMMENT LOUER VOTRE VÉLO ?

> Contactez :

GRUPE ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE

ADÉQUATION

33, rue Hector Blanchet - 38500 Voiron

04 76 32 72 80

adequation@paysvoironnais.com

> Du lundi au vendredi 8h à 12h/13h30 à 17h



GES.adequation

> Le référent vous donne rendez-vous pour évaluer vos besoins, établir le contrat de location, réserver votre vélo et vous conseiller sur la pratique.



ZOOM SUR LES MÉTIERS DE DEMAIN

Maison
Emploi
Territoire de Chartreuse



dans le cadre du 2ème Salon
Territoire CHARTREUSE

vendredi 20 mai 2022 à 10h45
+ infos alternance

Salle des Arts
St Laurent du Pont

+ d'infos au 04 76 93 17 18
ou sur
www.emploi-pvsg.org



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Orientation



métiers
de bouche

sécurité

informatique
graphisme

tourisme
loisirs

santé

métiers bois
et forêt

animation
petite enfance

Permanences sociales à la Mairie

NOUVEAUX HORAIRES :

Tous les samedis matin

9h à 11h30: Accueil sans rendez-vous

Contact Portage repas ou transport à la demande



claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr
social@saintpierredechartreuse.fr



06 89 34 14 37
Accueil mairie - 04 76 88 60 18

Claire GARCIN-MARROU

Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

Vice-présidente du CCAS de St Pierre de Chartreuse

06 76 06 72 25



Chaque mois, le groupe de travail sur les déchets vous propose des pistes pour produire moins de déchets.
Une démarche qui repose sur les « 5 R »

Acheter en vrac pour RÉDUIRE ses emballages

Lorsque l'on souhaite réduire sa poubelle de déchets, la cuisine est souvent le domaine auquel on s'attaque en premier. En effet, nos poubelles sont remplies d'emballages, de suremballages... Acheter en vrac est un bon moyen d'éviter ces emballages à usage unique.

Qu'est-ce que le vrac ?

Le vrac correspond à l'achat de produit sans emballage. On peut trouver de tout : fruits, légumes, pain, œufs, produits à la découpe, huile, et surtout aliments secs comme les noix, les graines, les légumineuses, les pâtes, le riz, les fruits secs, la farine, le sucre, les épices, le thé, etc. On trouve aussi des produits d'hygiène (savons, dentifrice, crème, parfum...), d'entretien (produit vaisselle, lessive...) ou encore pour le jardin.

On peut trouver du vrac dans différents types de magasins (magasins bio, supermarchés...), sur les marchés, sur des sites de vente en ligne... À Saint-Pierre de Chartreuse, il est possible d'acheter en vrac au Spar, à la fromagerie et au commerce ambulancier « Vrac en Chartreuse » (cf. article ci-après).

Comment se lancer dans le vrac ?

Pour se lancer, l'idéal est de commencer doucement. Faire les choses petit à petit. Changer ses habitudes trop rapidement peut être risqué et faire que l'on ne s'y tient pas longtemps.

**Les emballages en plastique
représentent 2,2 millions de tonnes
mises sur le marché en France
chaque année !**

Pour les courses, le plus dur est de penser à toujours avoir avec soi d'anciens sacs de courses en papier ou mieux encore en tissu de différentes tailles pour accueillir aussi bien 2 kg de tomates que 500 g de riz. L'objectif est de ne générer aucun déchet d'emballage. Certains magasins acceptent les bocaux en verre ou bouteilles en plastique (produits ménagers). Concernant le retour à la maison, il faut avoir pensé la manière de stocker les aliments. Souvent, ils sont stockés dans des bocaux en verre. Vous pouvez réutiliser ceux que vous achetez comme les pots de confiture, ou bien en acheter des neufs. Mettez des étiquettes dessus et le tour est joué !

Pour une bonne conservation des aliments, nettoyez bien vos bocaux avec de l'eau bouillante avant de les utiliser. Il est conseillé aussi de noter sur le bocal le nom de l'aliment et la date de l'achat.

Quels sont les avantages d'acheter en vrac ?

Le vrac permet de réduire largement ses déchets d'emballage mais aussi de n'acheter que la quantité dont vous avez besoin, de ne pas laisser des aliments vieillir dans vos placards.

Cela permet aussi d'améliorer son alimentation car souvent, le vrac propose de nouveaux produits (légumineuses diverses, gomasio...), qu'il est possible de tester en petites quantités.

Souvent, l'origine des produits est beaucoup plus explicite car ce sont aussi des produits non transformés et souvent locaux, ce qui permet de promouvoir les circuits courts.

Nelly RUBION et Éric DAVIAUD

Pour le GT Déchets

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr



Le déchet le moins impactant pour l'environnement et pour nos générations futures est celui que nous ne créons pas !



GESTION DES DÉCHETS

Pour moins de déchets : une épicerie vrac et itinérante en Chartreuse

Avec son camion peuplé de ribambelles de pots colorés, il sillonne les routes de Chartreuse de village en village. Rencontre avec Anthony Mollier, le créateur de l'épicerie ambulante « Vrac en Chartreuse ».

Comment a germé l'idée de cette épicerie de vrac ambulante ?

Pour les courses, on a tendance à se tourner vers les villes : Grenoble, Chambéry, Voiron... L'idée était d'amener le vrac au cœur de la Chartreuse, et pour cela de se rapprocher au plus près des habitants, en allant dans chaque village. Il a fallu du temps pour monter le projet, trouver les financements, acheter le camion. J'ai démarré en 2020.

C'est une démarche globale, un engagement respectueux de l'humain et de l'environnement. Avec la volonté de proposer des produits de qualité, de limiter les déchets, de favoriser le local.

Quels produits proposez-vous ?

Des produits alimentaires, des produits d'entretien, des produits d'hygiène et des produits zéro déchet, c'est-à-dire tout ce qui sert à remplacer les produits jetables.

J'ai du sucré et du salé, essentiellement des produits bio. Ce qui n'est pas bio est en raisonné, avec une grosse provenance locale. Par exemple, pour les pâtes non bio, la farine vient de Bourgoin-Jallieu, les œufs d'Aix-les-Bains et la fabrication se fait à Saint-Jean-de-Maurienne. Ce que je recherche vraiment, c'est la qualité des produits. Les pâtes sont très appréciées, tout ce qui est apéro aussi ! Parmi les produits atypiques, j'ai des crozets 100 % sarrasin, ou encore de délicieuses mirabelles et cerises séchées.

Quel est le profil de vos clients ?

Selon les secteurs du territoire, la consommation n'est pas la même. En montagne, les clients font généralement des grosses courses ; dans la vallée, ce sont plutôt des achats ponctuels centrés sur l'alimentaire. Il n'y a pas de profil type, à part que ce sont des clients aimables, très sympas, ouverts sur ce qui se passe.

J'aime beaucoup Saint-Hugues, parce que c'est un petit endroit où j'ai tout ce qu'il faut. Je suis en lien avec l'AMAP, ce sont des clients qui viennent qu'il pleuve, qu'il vente, ou qu'il neige, et qui m'assurent une stabilité toutes les semaines. Et puis il y a les touristes, entre le musée et, l'hiver, la luge ou le ski.



Quelles sont vos plus grandes satisfactions et vos principales difficultés ?

Les plus grandes satisfactions, c'est d'avoir réussi à monter ce projet, d'avoir des clients vraiment bienveillants aussi bien avec moi qu'autour d'eux, de découvrir des nouveaux produits, d'avoir la liberté de travailler et vivre comme je veux, et d'être en relation avec la vie du territoire. Les principales difficultés sont financières. Je suis toujours sur le fil du rasoir...

Comment vous voyez l'avenir de Vrac en Chartreuse ?

Je suis confiant, je suis d'un naturel positif. Il ne fait pas beau en ce moment pour les magasins vrac, qui connaissent au niveau national une perte de 20 à 30 % de chiffre d'affaires, et des fermetures qui s'enchaînent. Moi, je m'en sors plutôt bien, j'ai une avancée à peu près linéaire, je me fais plaisir et je me dis que ça va continuer. J'essaie de trouver l'équilibre par rapport aux fournisseurs, par rapport à l'environnement, sans être extrême dans un procédé car je pense que c'est la diversité qui amène la résilience. C'est pour cela que j'aime bien avoir une diversité de produits : du vrac mais pas seulement, du local mais pas que, du bio mais aussi un peu du raisonné, voilà. J'ai juste besoin de quelques clients en plus. La qualité de mes produits fait son boulot naturellement. On me dit : « J'ai goûté ça chez un voisin, je crois que ça venait de chez vous ». Le bouche à oreille fonctionne...

Infos pratiques

À Saint-Hugues de Chartreuse (face au musée Arcabas), tous les mercredis de 16h30 à 19h, sauf le 2ème mercredi du mois.

Paiement par carte bancaire, chèque, espèces



vracenchartreuse@gmail.com

Nelly RUBION et Éric DAVIAUD

Pour le GT Déchets

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr





Pour moins de déchets : où acheter en vrac à Saint-Pierre de Chartreuse



Qu'est-ce qu'il y a dans le camion ?

Des produits alimentaires : pâtes, riz, lentilles, pois chiches, haricots rouges, huile, farine, graines, sucre, biscuits, fruits secs, épices, sirops, coulis, confiseries, mélanges apéro, thé, café...

Des produits d'entretien : savon noir, vinaigre blanc, lessive, produit vaisselle, bicarbonate...

Des produits d'hygiène : savon, shampoing, dentifrice, déodorant...

Des produits zéro déchet : sacs à vrac, bocaux en verre, couvre-bol, pailles réutilisables...

Plus de 400 produits au catalogue avec la possibilité de commander par mail, au plus tard la veille.



Le Spar et la fromagerie proposent aussi du vrac

Vous pouvez aussi trouver du vrac au Spar et à la fromagerie du village.

Les produits proposés au Spar sont : diverses graines (amandes, noisettes, noix de cajou, mélanges divers...), plusieurs légumineuses (lentilles ...), des mueslis, du riz, des fruits secs (bananes ...)

Les produits proposés à la fromagerie sont : de nombreux types de crozets (nature, aux cèpes ...), de la quinoa, du riz, de la polenta, des pâtes diverses.



je viens avec mes bocaux, mes boîtes, sacs...



je pèse mes contenants vides



je me sers en bons produits



je paye les produits à la juste dose



GESTION DES DÉCHETS

Recyclage des textiles

Le printemps arrive, vous prévoyez de faire du tri dans vos dressings ? Pensez à déposer tous vos textiles d'habillement, votre linge de maison et vos chaussures usagés dans un point de collecte pour être valorisés, quel que soit leur état, même usés ou troués.

16 points de collecte sont présents sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour vous permettre de déposer vos textiles près de chez vous.

Deux conteneurs textiles sont à votre disposition sur la commune (Point tri de Flin et dans la cour de l'ancienne Ecole en face de la Mairie) ainsi qu'aux déchèteries d'Entre-deux-Guiers et de Saint-Pierre d'Entremont.

Pour localiser le conteneur textile le plus proche de chez vous, rendez-vous sur :



<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Éric DAVIAUD
Pour le GT Déchets

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr



**Déposez vos vêtements,
linge de maison et chaussures
dans un point d'apport.**

Le bon geste en 2 étapes



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L).



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.



La saison de ski alpin se termine et il est temps pour le Club des Sports de dresser son bilan de l'année. Après une saison blanche marquée par la crise covid et ses restrictions sanitaires, les courses ont repris presque normalement avec 115 courses auxquelles les jeunes du Club des Sports ont pu participer et se confronter aux autres clubs, dont 3 courses à domicile sur la piste du Creux de Neige nouvellement homologuée par le Club des Sports.

Un des points marquants de cette saison pour le Club des Sports a été l'organisation de sa première course de ski alpin depuis plus de 12 ans. Cet évènement fut une franche réussite permettant à une petite centaine de participants du district Chartreuse-Belledonne de découvrir la station de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Cette réussite est aussi celle de l'Interclub Chartreuse dont la mise en commun des forces avec les Clubs d'Entremont-le-Vieux et du Sappey-en-Chartreuse montre tout son intérêt. Cette synergie fonctionne depuis deux ans avec la mutualisation des entraînements et des équipements et porte maintenant pleinement ses fruits avec une saine émulation entre les jeunes tout en conservant l'identité de chacun des Clubs. En fin de saison les 3 clubs ont ainsi pu organiser la journée des clubs en partenariat avec la station, un évènement festif qui a réuni plus de 200 participants et qui a été un énorme succès.

Cette saison, le Club des Sports a organisé une cinquantaine d'entraînements dans les stations de Chartreuse,



encadrés par les entraîneurs ESF Mickaël Perrin, Brice Gaude, Hugo Gerente et Bertrand Rogier et par Géraldine Lafaye Entraîneur fédérale du club

aidées par Stéphane Brun et Fabien Bourgeat en cours de formation.

Les résultats sportifs du Club des Sports de cette saison se sont concrétisés dans les courses, avec un total de 22 podiums sur les courses régionales grâce à Pauline, Arthur, Clara, Joshua, Hugues, Iwen et Sacha.

Sur le plan national, un grand bravo à Pauline qui se sélectionne à deux étapes des championnats de France minimes (Ecureuils d'Or) et à Sacha qui devient champion de France fédéral en remportant la Coupe de la Fédération (championnats de France FFS de 2^{ème} catégorie).



Sacha Faure termine 1^{er} de la Coupe de la Fédération Française de Ski.

Un grand merci aux jeunes pour leur bonne humeur, à tous les bénévoles, à nos partenaires et à la station Cœur de Chartreuse sans qui rien de tout cela ne serait possible.



Stéphane Perret
Secrétaire adjoint du club des sports
contact@cds-chartreuse.fr





Ce grand rendez-vous annuel vous invite à faire rayonner l'identité de tout un territoire autour de l'Ordre cartusien, des liqueurs Chartreuse® et de son massif.

Tout au long de la semaine, de nombreuses animations se succéderont dans les communes du Pacte d'Amitié Chartreuse que sont Saint-Pierre de Chartreuse, Saint-Laurent du Pont, Voiron et Entre-Deux-Guiers, avec cette année, un clin d'œil aux villes de Marseille et de Tarragone.

Venez célébrer l'édition 2022 des Fêtes de la Chartreuse !



<https://fetesdelachartreuse.fr/>

Atelier « Zéro déchet »

Samedi 21 mai à 9h30

Parking du télésiège de la Combe de l'Ours

Grâce à votre belle énergie, la Combe de l'Ours n'aura jamais été aussi belle ! Petits et grands, venez participer à l'opération de ramassage de déchets « Montagne Zéro Déchet ». Et si nettoyer est important, réduire les déchets à la source, l'est encore plus. Après le ramassage, un stand de sensibilisation à la réduction des déchets à la source vous accueillera avec de nombreux outils pédagogiques.

En partenariat avec l'association Mountain Riders

Visite guidée de la Correrie de la Grande Chartreuse

Samedi 21 mai à 10h et à 11h30 (1h30)

La Correrie de la Grande Chartreuse

10€ pour les adultes, 5€ tarif réduit (- de 18 ans) –

Paieement sur place

10h : visite guidée du musée « Chartreux, veilleurs silencieux »

Avec nos guides, venez découvrir l'histoire de l'Ordre des chartreux et leur mode de vie.

11h30 : visite guidée « Les chartreux, de bergers à distillateurs, 900 ans d'histoire »

Connaissez-vous les moyens de subsistance des chartreux qui, en 900 ans, leur ont permis de vivre et d'édifier leur monastère ? Les liqueurs bien sûr, mais pas seulement ! La visite est suivie d'une dégustation d'élixir.

Dégustation du cocktail des Fêtes de la Chartreuse

Samedi 21 mai à 10h et à 12h30 et de 14h à 18h et dimanche 22 mai de 14h à 18h

La Correrie de la Grande Chartreuse

Pour tous les visiteurs du musée

En fin de visite du musée, les visiteurs pourront déguster le cocktail des Fêtes de la Chartreuse.

Atelier enluminures

Samedi 21 mai à 10h30 (1h30)

La Correrie de la Grande Chartreuse

10€ pour les adultes 5€ tarif réduit (- de 18 ans) –

Paieement sur place

Venez découvrir le travail des moines copistes du Moyen âge et réalisez une lettrine à la gouache que vous garderez en souvenir.

Rencontre avec Simon Augade

Samedi 21 mai à 15h

Parvis du Musée Arcabas

Place de l'église

Rencontre avec Simon Augade, artiste plasticien qui créera Fondement(s), une œuvre en bois monumentale devant l'église Saint-Hugues.

En partenariat avec le Département de l'Isère

Concert Les Gars de Roize et Syrinx

Samedi 21 mai à 17h

Musée Arcabas

Le chœur d'hommes Les Gars de Roize rassemble une trentaine de choristes répartis en quatre pupitres sous la direction de Jean-Claude Teppoz. Ils feront vibrer les murs de l'église Saint Hugues avec un programme composé de chants interprétés a cappella ... Ils seront précédés en première partie par le groupe vocal Syrinx, composé de 10 femmes et 7 hommes sous la direction de Marie Schneider.

Un samedi en Chartreuse

Samedi 21 mai de 17h à 20h30

Restaurant Le Chamechaude

Toute l'équipe du restaurant Le Chamechaude vous accueille autour d'un stand de spécialités et produits Chartroussins, mais aussi d'un buffet de desserts à base de Chartreuse.

Bal folk

Samedi 21 mai de 19h à 20h30

Parvis du musée Arcabas

Venez faire la fête et danser dans une ambiance conviviale !

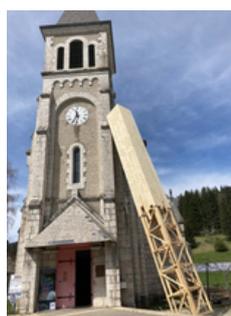
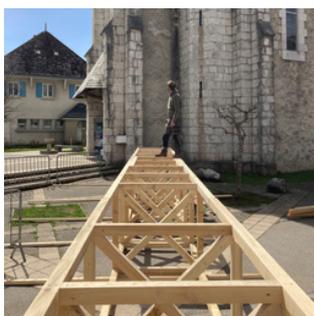
En partenariat avec l'association Musifolk de Saint-Pierre-de-Chartreuse

Une soirée en Chartreuse

Samedi 21 mai à partir de 19h30

Restaurant La Cabine

Venez déguster un bon repas au coin du feu : un bon poulet fermier à la sauce de Chartreuse.



L'artiste Simon Augade est en résidence au musée Arcabas en Chartreuse du 20 avril au 2 juin pour la création de *Fondement(s)*. Après le Musée dauphinois, il réalise le deuxième volet de sa carte blanche dans le cadre de « L'appel de la forêt en Isère », une saison culturelle organisée par le Département de l'Isère en 2021/2022.

En écho au massif forestier de Chartreuse, l'artiste conçoit une poutre-arbre de près de 12m de haut, allusion à la colonne, élément architectural des églises et symbole d'élévation. Inclignée contre la façade, elle questionne nos fondements et notre rapport vital à la nature.

Ce projet est l'occasion de mener une collaboration avec la filière bois du massif et l'AOC bois de Chartreuse réputé pour ses

qualités en bois de construction et sa contribution à la dynamique économique locale. Sont partenaires également la scierie SDCC de Varcès pour la collecte de chutes de bois, l'entreprise SRPM spécialisée dans la collecte et le recyclage, l'entreprise Chausson matériaux, l'ONF-Forêt d'exception, le Parc Naturel Régional de Chartreuse et la commune de Saint-Pierre de Chartreuse.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Samedi 14 mai à 14h30 - Rencontre avec Simon Augade dans le cadre de Musées en fête
- Samedi 21 mai à 15h - Rencontre avec Simon Augade dans le cadre des Fêtes de Chartreuse
- Samedi 21 mai de 19h à 20h30 - Bal folk proposé par Musifolk sur le parvis du Musée
- Jeudi 2 juin à 16h - Inauguration en présence de l'artiste
- Jeudi 2 juin à 16h30 - Restitution du projet artistique Dans la peau d'un artiste mené en parallèle par Frédérique Ryboloviez avec les enfants de l'école primaire de Saint-Pierre de Chartreuse
- Jeudi 2 juin à 18h - Inauguration des premières réalisations de l'AOC bois de Chartreuse, organisée par le CIBC et les acteurs de la filière bois, Salle Saint Michel à Saint-Hugues de Chartreuse.
- Du 2 au 4 juin - L'AOC bois de Chartreuse animera un espace d'information et de jeux pour enfants Salle Saint Michel à côté du musée Arcabas en collaboration avec l'ONF-Forêt d'exception et le Parc Naturel Régional de Chartreuse

LIEU

Musée Arcabas en Chartreuse
Eglise Saint-Hugues-de-Chartreuse
17 place Arcabas
38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse

CONTACT

04 76 88 65 01
musee-saint-hugues@isere.fr



GREENGRENoble2022.EU



« Chaussure(s) à son pied » La compagnie Turak Théâtre

**Vendredi 6 mai 2022, 20h, & samedi 7 mai 2022, 18h,
Salle des Fêtes de Saint-Pierre de Chartreuse.**

L'association Les Endimanchés accueille l'une des grandes compagnies de l'art de la marionnette qui tourne en France et à l'étranger.

Que peuvent nous apprendre aujourd'hui les contes, du Petit Chaperon rouge à Cendrillon, en passant par Les Souliers Rouges ? Emili Hufnagel explore avec une infinie délicatesse des histoires d'amour, parfois drôles, agaçantes, décevantes ou pleines d'espoir. Elle interroge la relation étroite que nous entretenons avec les jeux de l'amour et de la séduction. Seule en scène sur une pente inclinée, avec des marionnettes aux crocs aiguisés, l'autrice-interprète cherche chaussure à son pied. Trois loups croiseront sa route.

Durée : 1h. Pour adultes et enfants (à partir de 10 ans).

Tarif minimum : 3€ enfant, 6€ adulte et plus quand on le peut en soutien aux Endimanchés

Réservation conseillée : 06 95 38 73 82 ou jl.lorenzini@free.fr

Le prochain rendez-vous de L'atelier d'écriture L'attrape-mot en collaboration avec le Musée Arcabas et la conteuse Rachel Maïmouna se déroulera le

Judi 12 mai, à 18h30, au Musée Arcabas

Cet atelier sera l'occasion de rencontrer autrement l'univers du peintre-sculpteur Arcabas. Avec Rachel Maïmouna, les sens en éveil, nous pourrions découvrir, à l'occasion d'un temps de répétition, la poésie de l'œuvre de l'artiste.

L'exposition temporaire sur son rapport à l'abstraction – proposée par le musée jusqu'en mars 2023 – ouvre un espace d'interprétation dans lequel nous nous faulilerons.

Entre l'univers d'un peintre et celui d'une conteuse, nous vous proposons de partager l'aventure de l'écriture comme une autre façon de découvrir et de se dire.

Pour s'inscrire, merci d'envoyer un email :

lattrape-mots@mailo.com
ou un texto au 06 80 01 51 32



Plat Réunionnais

Riz Blanc
Rougail saucisses
Haricots rouges

A retirer sur le marché de Saint Pierre de Chartreuse

Le **dimanche 15 mai** 2022

8 € la portion

à réserver avant le 5 mai

Tous les bénéfices seront reversés à la Protection Civile

Réservation au **04 76 88 62 35**
ou **association.montbruno@gmail.com**

EXPOSITIONS | DÉMONSTRATIONS | ANIMATIONS | VENTES

2^{ème} Salon
Territoire CHARTREUSE
DES TRÉSORS DE SAVOIR-FAIRE

Du 20 au 22 Mai 2022
SALLE DU REVOL SAINT-LAURENT-DU-PONT (38)
ENTRÉE GRATUITE 10H À 18H

WWW.DEPLACERLESMONTAGNES.FR

ET SI VOUS VOUS DÉPLACIEZ AUTREMENT ?

Dimanche 22 mai 2022
9h30 / 12h30
Salle des Arts
St Pierre de Chartreuse

**VENTE DE LIVRES,
ALBUMS, DVD ...
D'OCCASION**
pour petits et grands

*Livres jeunesse
vendus par les
enfants de l'école
au profit de la
coopérative
scolaire*

Organisé par La bibliothèque municipale L'association Pic Livre L'École des 4 Montagnes

MEMOIRE DES ENTREMONTS
présente

Les Verriers de Chartreuse
A la rencontre des verriers
du XVIII^e siècle

CONFERENCE

SAINTE CHISTOPHE SUR GUIERS
SALLE LE PEILLE
VENDREDI 29 AVRIL 2022 - 20H

MIRIBEL LES ECHELLES
SALLE LA PRIOLA
VENDREDI 13 MAI 2022 - 20H

ENTREE GRATUITE

SAINTE PIERRE D'ENTREMONT
SALLE NOTRE DAME
VENDREDI 20 MAI 2022 - 20H

SAINTE PIERRE DE CHARTREUSE
SALLE du CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 31 MAI 2022 - 20H
En partenariat avec la bibliothèque



Coqito ergo sum PRÉSENTE

EN PARTENARIAT AVEC SAINT LAURENT DU PONT

3 SPECTACLES VIVANTS À PARTIR DE 18 MOIS !

miniature

LE FESTIVAL D'ART VIVANT POUR LES TOUT-PETITS

AU PROGRAMME

- VENDREDI 13 MAI À LA MAISON DES ARTS**
LA BOÎTE À GANTS PAR LA TOUTE PETITE CIE
 SPECTACLE À PARTIR DE 3 ANS
 - 10h30 - SÉANCE RÉSERVÉE AUX SCOLAIRES - 11h30 - TOUT PUBLIC
 TABLE À 4 SÉANS
 TABLE À 5 SÉANS
- MARDI 17 MAI SALLE DU REVOL**
DUCHESSE PAR LA TOUTE PETITE CIE
 SPECTACLE À PARTIR DE 3 ANS
 - 11h00 - SÉANCE RÉSERVÉE AUX SCOLAIRES - 10h30 - SÉANCE RÉSERVÉE AUX SCOLAIRES
- MERCREDI 18 MAI À LA MAISON DES ASSOCIATIONS**
SOI PAR LA CIE RÊVES D'ELLES
 SPECTACLE À PARTIR DE 18 MOIS
 - 10h00 - TOUT PUBLIC - 16h30 - TOUT PUBLIC **GRATUIT***

* d'infos sur www.agoraguters.fr ou www.saintlaurentdupont.fr

VIDE-GRENIER

Organisé par LCS et le CECAS de Sarcenas



SAMEDI 7 MAI À PARTIR DE 10H

PLACE DU VILLAGE - SARCENAS



Bénéfices des emplacements et de la vente de crêpes et boissons reversés à la protection civile pour l'Ukraine

Emplacement : 3C les 2 mètres

Inscription préalable recommandée : lcsarcenas@gmail.com

Tables à disposition pour les pré-inscrits

Installation à partir de 9h

Repli en salle Hermine en cas de mauvais temps



SYLVACCTES CHARTREUSE

DES FORÊTS POUR DEMAIN

SAMEDI 14 MAI 2022

COURSE D'ORIENTATION SOLIDAIRE SUR LE SITE DU COL DE PORTE

Infos & inscriptions / www.sylvacctes.org

3 MOIS

COURSE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE PARTOUT EN FRANCE

3, 4, 5 et 6 juin 2022

Le 4 juin 2022
 9h30: 13 km Course 750 D+
 10h: 8km Joëlettes
 10h: 5 km Marche famille
 10h: 650m Marche facile
 Restauration, animations enfants au village...

RUN & TRAIL

APF France handicap

MARCHEZ, COUREZ

ET SOUTENEZ DES ACTIONS AUTOUR DU HANDICAP

Trail Solidaire Samedi 4 juin au Sappey-en-Chartreuse

Inscriptions sur dons libres
 Lots à gagner par tirage au sort des dossards
Runandtrail-apf-francehandicap.org

APF France handicap



MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
 @ : medichartreuse@gmail.com
 04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET
 04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
 Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 14h00 - 18h00
 Mardi : 8h00 - 12h00
 Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
 Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
 Vendredi : 14h00 - 18h00
 Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30
 Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE

04 76 88 60 18
 OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30
 OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81
 OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 15h00-17h00
 samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30
 Cantine : 04 38 02 05 52
 Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE

ESPACE VERT DE CHARTREUSE

06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

ADMR

04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME

ST PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE
 Pour plus de renseignements
 consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr



OFFRES D'EMPLOIS

LA MAIRIE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE RECHERCHE UN(E) POUR LA SURVEILLANCE ET L'ANIMATION DE LA PISCINE MUNICIPALE, 2 MAÎTRES-NAGEURS POUR LA SAISON ESTIVALE 2022

LA MAIRIE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE RECHERCHE UN(E) ADJOINTE EN CHARGE DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (H/F).

LE SERVICE ENFANCE DES COMMUNES DU SAPPEY EN CHARTREUSE ET DE SARCENAS (SIGs) RECRUTE DEUX MI-TEMPS AVEC POSSIBILITÉ DE FAIRE UN PLEIN TEMPS EN CUMULANT LES DEUX POSTES.

LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH DE RIVIÈRE RECRUTE UN AGENT DU PATRIMOINE EN CHARGE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Pour plus d'informations retrouvez les offres sur : www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi

DÉCHETS VÉGÉTAUX
quelles alternatives au
BRÛLAGE ?

**NE BROYEZ PLUS DU NOIR
BROYEZ DU VERT**

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Métrique de l'Énergie

www.coeurdechartreuse.fr

CONCOURS PHOTO

Lettre municipale de St-Pierre-de-Chartreuse



RÈGLEMENT

"Faites-nous part de vos talents d'artistes !"

Un concours de photo qui invite chaque trimestre les habitants de la commune de Saint-Pierre de Chartreuse à participer à la conception de la Lettre Municipale.

C'EST QUOI ?

Ce jeu-concours est ouvert uniquement à toute personne résidant sur la commune de Saint-Pierre de Chartreuse.

En participant à ce concours, la personne déclare être le propriétaire de l'image et céder ses droits d'auteur à la Mairie pour l'utilisation de son image sur des supports de communication.

POUR QUI ?

Les participants devront envoyer leurs photos accompagnée de leur Nom et Prénom au plus tard le 01/08/2022 à :



lalettre@saintpierredechartreuse.fr

Attention : Les images devront être verticales, en format JPEG ou PNG. Largeur 2480 pixels x hauteur 3508 pixels (rapport hauteur/largeur de 1,41. 300 dpi)

COMMENT ?

L'image sélectionnée par l'équipe de communication sera diffusée en première et quatrième de couverture de la Lettre Municipale avec le Nom et le Prénom de son auteur.

LE RÉSULTAT



CONCOURS PHOTOS

Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale en nous envoyant vos photos sur le thème :
"Paysages d'été de Saint-Pierre de Chartreuse"



Pour participer à ces concours, envoyez vos photos jusqu'au 1er août 2022 par mail : lalettre@saintpierredechartreuse.fr



Pour plus d'informations, retrouvez le règlement sur le site internet : saintpierredechartreuse.fr

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, envoi par email : Fabienne BARRIS- Dominique JULIEN
Crédits photos : Bruits de Court, PNRC, Eric DAVIAUD, Club des Sports, Musée Arcabas en Chartreuse, Cie Turak Théâtre



Saint Pierre
de Chartreuse